Sur la nomenclature des Poissons *de l'ordre des* Heterosomata *Cope, d'après les espèces du genre linnéen* Pleuronectes (1758),

par M. Paul Chabanaud,
Correspondant du Muséum.

Élevé au rang d'ordre systématique, le genre linnéen *Pleuronectes* se voit aujourd'hui morcelé, de par les exigences de la nomenclature actuelle, en coupes génériques dont le nombre égale, ou peu s'en faut, celui des 16 espèces qui le composaient en 1758; l'ensemble de ces espèces originelles s'étant accru, en l'espace de 172 années, dans des proportions insoupçonnées de Linné lui-même.

Certaines confusions s'étant produites dans l'emploi de ces divers termes génériques, la fixation définitive de chaque génotype apparaît nécessaire. Tel est le but du présent mémoire.

Les trop fréquents et préjudiciables changements de nom de genres, pour inévitables qu'ils soient parfois, peuvent néanmoins se faire plus rares; mais la nomenclature doit, dans ce but, être rigoureusement astreinte, entre autres lois, à l'application des trois principes essentiels suivants :

1° Abandon de tout nom prélinnéen, tant générique que spécifique;

2° Abandon de tout genre dépourvu de génotype identifiable;

3° Choix du génotype exclusivement porté sur l'espèce décrite ou citée en tête du genre, sauf précision contraire exprimée ou, tout au moins, clairement sous-entendue dans la définition dudit genre et sauf le cas où cette espèce initiale (mythique ou composite) ne serait pas identifiable; la seconde espèce ou, à son défaut (si cette seconde espèce est elle-même indéterminable), la troisième et ainsi de suite, étant alors élevée au rang de génotype.

La seule exception admise à ces règles est le cas, très rare, où un usage péremptoire l'emporte nécessairement. C'est alors seulement que des genres traditionnels, de même que des espèces traditionnelles, peuvent être conservés.

Les 16 espèces du genre *Pleuronectes* L. sont énumérées, dans les

lignes qui suivent, conformément à l'ordre qui leur a été assigné dans la 10e édition, *reformata*, 1758, pp. 268 à 271, du « Systema Naturæ ».

En regard de chaque nom linnéen figure, en caractères compactes, le symbole taxonomique sous le quel l'espèce désignée doit être désormais représentée dans la nomenclature. Il est, en outre, consacré, à chacune de ces espèces, certaines remarques critiques, ainsi que la mention des références bibliographiques indispensables (1).

1. PLEURONECTES ACHIRUS L. = **Baeostoma achirus** [L.].
Le genre *Baeostoma* Bean (*emend.*), 1882, a, pour type, *Baeostoma brachiale* Bean, 1882, synonyme probable de *Baeostoma achirus* [L.] (2).

2. PLEURONECTES TRICHODACTYLUS L.
Espèce non identifiable; appartient vraisemblablement au genre *Aesopia* Kaup, 1858 (*Soleichthys* Bleeker, 1860, *et auctorum*) (3).

3. PLEURONECTES LINEATUS L. = **Trinectes lineatus** [L.].
Le genre *Trinectes* Rafinesque, 1832, a pour type *Trinectes scabra* Rafinesque, 1832, synonyme probable de *Trinectes lineatus* [L.] (4).

4. PLEURONECTES OCELLATUS L. = **Quenselia ocellata** [L.].
La description de LINNÉ ne pouvant convenir à aucune forme connue de l'Amérique, force est d'en conclure à l'inexactitude de la mention « *Habitat Surinami* », que le « Systema Naturæ » attribue à cette espèce méditerranéenne et sud-africaine.
Type du genre *Quenselia* Jordan et Goss, 1888.

5. PLEURONECTES LUNATUS L. = **Platophrys lunatus** [L.].
Selon JORDAN et EVERMANN (5), cette espèce appartient au genre *Platophrys* Swainson, 1839, qui a pour type *Platophrys ocellatus* Agassiz, 1829.

(1) Pour la date de création des genres cités, consulter : JORDAN, Classification of Fishes, 1923, et The Genera of Fishes, 1917-1920 (Leland Stanford Junior University Publications, University Series).

(2) CHABANAUD : Sur la taxonomie des Soléidés du Nouveau-Monde (Bull. Mus. Nat. Hist. nat., sér. 2, t. 2, 1930, p. 266).

(3) WEBER et DE BEAUFORT : The Fishes of the Indo-Australian Archipelago, 5, 1929, p. 150.
CHABANAUD : Les genres de Poissons Hétérosomates appartenant à la sous-famille des *Soleinæ* (Bull. Inst. Océan., Monaco, 555, 1930, pp. 9 et 17).

(4) MYERS : Notes on Soles related to *Achirus* (Copeia, n° 171, 1929).
CHABANAUD : *op. cit.* (Bull. Mus. Nat. Hist. nat., sér. 2, t. 2, 1930, p. 260).

(5) JORDAN et EVERMANN : The Fishes of North and Middle America, 3, 1898, pp. 2663 et 2665.

6. PLEURONECTES HIPPOGLOSSUS L. = **Hippoglossus hippoglossus** [L.].
Type du genre *Hippoglossus* Cuvier, 1817.

7. PLEURONECTES CYNOGLOSSUS L. = **Glyptocephalus cynoglossus** [L.].
Type du genre *Glyptocephalus* Gottsche, 1835, qui a été créé pour *Pleuronectes saxicola* Faber, 1828, synonyme de *Pleuronectes cynoglossus* [L.].

8. **Pleuronectes platessa** Linné.
Ainsi que l'a fort bien compris JORDAN [1], ce serait trahir la pensée de LINNÉ que de refuser à *Pleuronectes platessa* la qualité de type du genre *Pleuronectes* L., et bien que cette espèce n'y occupe que le huitième rang. De toute évidence, le genre *Pleuronectes* L. est défini d'après ARTEDI, et l'espèce en question n'est autre que celle qui porte le nº 1 dans le Genera Piscium de ce prélinnéen. C'est donc sur elle qu'ARTEDI avait fondé le genre *Pleuronectes*, tel que ce genre est défini dans le « Systema Naturæ ».

9. PLEURONECTES FLESUS L. = **Flesus flesus** [L.].
Type du genre *Flesus* Moreau, 1881.

10. PLEURONECTES LIMANDA L. = **Limanda limanda** [L.].
Type du genre *Limanda* Gottsche, 1835.

11. PLEURONECTES SOLEA L.
Si l'on ne met pas au compte d'au moins deux *lapsus calami* les divergences contenues dans la diagnose du « Systema Naturæ » et relatives au nombre des rayons de l'anale et de la caudale, il paraît hors de doute que *Pleuronectes solea* L. est une espèce composite, dont le nom doit être abandonné en faveur de *Solea vulgaris* Quensel, 1806. L'exception d'*a majoribus tradita species* n'a pas lieu d'être soulevée ici; l'usage ayant consacré *Solea vulgaris* plutôt que *Solea solea*. Par surcroît, et bien que *Solea vulgaris* Quens. soit, de tous les *Soleidæ* européens, celui qui s'aventure jusqu'aux latitudes septentrionales les plus élevées et le seul qui ait encore été cité du Skagerrak, la diagnose linnéenne s'applique aussi bien à diverses espèces de cette famille (notamment *Solea senegalensis* Kaup, *Pegusa lascaris* [Risso], etc.) qu'à *Solea vulgaris* Quensel, dont, en bonne justice, le nom doit prévaloir.

12. PLEURONECTES LINGUATULA L. = **Citharus linguatula** [L.].
Seuls, les termes « *dentibus acutis* », joints à la formule des nageoires (D. 65, A. 45), inspirée d'ARTEDI, autorisent, si tant est que ce soit l'attribution du terme spécifique linnéen à la forme

(1) JORDAN : The Genera of Fishes, 1917, p. 13.

décrite ultérieurement par GÜNTHER (1), sous le nom qui lui est aujourd'hui conservé. LINNÉ et, à sa suite, BLOCH-SCHNEIDER, 1801, précisent la position dextre des yeux et répètent : « *ano sinistro* ». *Lapsus calami?* Étude de spécimens inversés? On ne saurait le dire. La formule des nageoires donnée par LINNÉ, d'après GRONOW (D. 68, A. 55), suggère l'hypothèse d'une espèce composite.

Pris comme type du genre *Citharus* Röse, 1793, *Citharus linguatula* [L.] ne peut subsister qu'au seul titre d'espèce traditionnelle.

13. PLEURONECTES RHOMBUS L. = **Scophthalmus rhombus** [L.].

Appartient au genre *Scophthalmus* Rafinesque, 1810, dont l'espèce suivante est le type.

14. PLEURONECTES MAXIMUS L. = **Scophthalmus maximus** [L.].

Type du genre *Scophthalmus* Rafinesque, 1810 (nec *Scophthalmus* Bonaparte, 1846).

15. PLEURONECTES PASSER L.

Espèce non identifiable; serait peut-être, de l'avis de JORDAN et GOSS (2), un spécimen inversé de *Flesus flesus* [L.].

16. PLEURONECTES PAPILLOSUS L. = **Syacium papillosum** [L.].

Appartient, selon JORDAN et EVERMANN (3), au genre *Syacium* Ranzani, 1840, dont *Syacium micrurum* Ranzani est le type.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma gratitude à M. le Professeur N. VON HOFSTEIN, Directeur du Musée Zoologique de l'Université d'Uppsala, ainsi qu'à M. le Dr I. ARWIDSSON, pour la peine qu'ils ont bien voulu prendre de rechercher, sur ma demande, parmi les richesses de cet établissement scientifique, les types de LINNÉ appartenant au genre *Pleuronectes*. Pour autant que j'en sache, aucun de ces types n'est parvenu jusqu'à nous, à la seule exception de deux spécimens, le *Pleuronectes achirus* et le *Pleuronectes lineatus* qui sont, à Londres, la propriété de la Linnean Society, et dont il a été fait état dans la note que j'ai précédemment écrite sur la taxonomie des Soléidés du Nouveau Monde (4).

MM. VON HOSTEIN et ARWIDSSON ont eu, en outre, l'amabilité de me communiquer, en substance, les renseignements suivants :

(1) GÜNTHER : Catalogue of Fishes, 4, 1862, p. 418.
(2) JORDAN et GOSS : *Op. cit.*, 1889, p. 255.
(3) JORDAN et EVERMANN : *Op. cit.*, p. 2671.
(4) Bull. Mus. Nat. Hist. nat., sér. 2, t. 2, 1930, p. 260.

LINNÉ aurait décrit *P. achirus* d'après GRONOW, *P. lineatus* d'après BROWNE et d'après SLOANE, *P. trichodactylus, P. solea* et *P. passer* d'après ARTEDI; ce qui confirme mes précédentes assertions au sujet des deux premières de ces espèces.

Dans la pensée de mes savants correspondants, *Pleuronectes ocellatus*, dont le type est également perdu, aurait fait l'objet d'une description originale, de la main de LINNÉ. L'incertitude demeure entière au sujet de l'origine chronologique de ce type.

* * *

NOTE. — M. le professeur Louis ROULE ayant signalé l'exceptionnelle richesse ichthyologique de l'Adriatique et les affinités faunistiques de cette mer avec le golfe du Lion (l'étang de Thau, en particulier), M. Paul CHABANAUD rappelle l'étude publiée par lui (1929) et où se trouve exposée la curieuse répartition géographique d'un Soléidé, *Pegusa Kleini* Bonap., lequel abonde en Adriatique et, introuvable partout ailleurs, si ce n'est peut-être sur le littoral de Sète (coll. MOREAU), vit aussi dans les eaux du cap de Bonne-Espérance. M. CHABANAUD attribue cette dissémination à une migration vers l'équateur, commandée par les glaciations quaternaires et suivie d'une ségrégation dont le réchauffement ultérieur des eaux tropicales serait la cause.